

## «*La digitalisation est un axe majeur*»

**J**ean-Christophe Monne, avocat associé du cabinet Filor Avocats de Villers-lès-Nancy, vient de succéder à Frédéric Ferry (récemment élu bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Nancy) à la tête de l'ACE (Avocats Conseils d'Entreprises) Lorraine. Dans son mandat de trois ans, à côté de la traditionnelle défense et mise en avant des valeurs de sa profession, il entend mener à bien, avec toute son équipe, un vaste chantier autour de la notion de la digitalisation.

**Les Tablettes Lorraines : Vous venez d'être élu, le 20 janvier, président de l'ACE Lorraine. L'un des axes de travail de votre mandat se focalise sur la notion de digitalisation. C'est-à-dire ?**

**Jean-Christophe Monne :** Cet axe avait déjà été mis en avant par l'ancien président, Frédéric Ferry avec, notamment un travail important au niveau du site internet de notre syndicat. La digitalisation et le numérique sont aujourd'hui partout. Ils sont encadrés par la loi mais il faut bien mesurer l'impact que leur utilisation peut avoir aussi bien dans la stratégie et le quotidien de nos cabinets que dans son déploiement au sein de nos clients Entreprises.

**Cette fameuse digitalisation est-elle méconnue ou du moins mal appréhendée ?**

C'est un concept encore assez flou pour bon nombre mais il est aujourd'hui incontournable. C'est une évolution sociétale mais également juridique. La réglementation et la législation existent et il nous faut réellement se l'approprier pour éviter les écueils et les mauvaises pratiques malgré la présence de garde-fous juridiques.

**Frédéric Ferry, auquel vous venez de succéder, vient d'être installé dans ses fonctions de bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Nancy, un plus pour votre profession ?**

Il est certain qu'avoir un avocat conseil d'entreprise comme bâtonnier (cela a déjà été le cas il y a quelques années avec Didier-François Apostolo du cabinet ACD : ndlr) ne peut être qu'une bonne chose. Il faut savoir que notre profession d'avocat est commune et unique sans distinguo entre les avocats dits contentieux et ceux dits d'affaires. Nous sommes tous des avocats et l'ACE Lorraine défend cette unicité.

**Les petits déjeuners d'informations, le grand rendez-vous des 24 heures de l'ACE, tous ces temps forts sont toujours d'actualité ?**

Naturellement, cela demeurent les principaux moteurs de la vie de l'ACE en tant qu'acteur de la vie de la cité. Pour les petits déjeuners, nous gardons le rythme de trois par an en avril, juillet



Jean-Christophe Monne vient d'être élu président de l'ACE Lorraine pour un mandat de trois ans.

et en octobre avec l'intégration à cette période des 24 heures de l'ACE.

**Votre syndicat compte une cinquantaine de membres en Lorraine, mais avec la nouvelle dimension régionale aujourd'hui, une fusion avec l'Alsace et la Champagne-Ardenne est-elle à l'étude ?**

Il y a naturellement des interrogations mais ce sont des décisions qui se prendront au niveau national. La chose quasi certaine est que l'ACE Lorraine demeurera bien ancrée sur son territoire. Nous sommes bien représentés à Nancy et à Metz mais nous travaillons également avec les Vosges (les petits déjeuners d'informations sont organisés simultanément à Nancy et à Épinal) et nous continuerons nos efforts d'ouverture également en Meuse ou encore dans le Pays-Haut meurthe-et-mosellan.

■ emmanuel.varrier

### ACE Lorraine : le nouveau bureau

**Président :** Jean-Christophe Monne. **Vice-présidents :** Nathalie Cahen et Anne-Sophie Peignelin. **Vice-présidents adjoints :** Benoît Gaume et Jean-Emmanuel Kopp. **Trésorier :** Jacques Guenot. **Secrétaire :** Olivier Colnat. **Secrétaire adjoint :** Loïc Desmarest. **Comité des sages :** Claude Noël (président d'honneur) Christian Weltzer, Philippe Gegout et Roger Joubert (vice-présidents d'honneur). **Délégué régional :** Didier Millot. **Représentants locaux :** Catherine Eydeleni pour Metz. Dominique Pierson et Christophe Oliveira pour Épinal.